MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DES COLLECTIVITES
LOCALES
= = = = =
REGION DE GAO
= = = = =
CABINET DU GOUVERNEUR

N°- 0532--/GRG-CAB

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi
= = = = =

DECISION

PORTANT NOMINAION DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF REGIONAL DE L'AGRICULTURE (CERA)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE GAO

Vu la Constitution du 12 Janvier 1992 de la République du Mali, promulguée par le Décret N°92-073/P-CTSP du 25 Février 2002,
Vu le Décret N°95-210/P-RM du 30 Mai 1995 déterminant les conditions de nomination et les attributions des représentants de l'Etat au niveau des Collectivités Territoriales, modifié par le Décret N°01-555/P-RM du 20 Novembre 2001,
Vu le Décret N°182/P-RM du 3 Juillet 1978 portant répartition des Actes d'Administration et de Gestion du Personnel de l'Etat.
Vu le Décret N°07-066/PRM du 23 Février 2007 fixant l'organisation et la modalités de fonctionnement ainsi que le détail de la composition du Conseil Supérieur de l'Agriculture.
Vu la lettre N°04-74/MA -SG –CAB du 09 Avril 2008 relative à l'installation des Comités Exécutifs Régionaux de l'Agriculture.
Vu la Décision N°0190/GRG-CAB du 09 Mai 2008 portant création du Comité Exécutif Régional de l'Agriculture (CERA).

DECIDE

ARTICLE 1 : Les responsables Administratifs , politiques , socio- professionnels dont les noms suivent sont nommés membres du Comité Exécutif Régional de l'Agriculture.

Il s'agit de

- Mohamed GUINDO..... Assemblée Régionale
- Oumar MAIGA.....Direction Rég. Agriculture
- Sidiki COULIBALY..... Direction Rég. Génie Rural
- Lambert DIAKITE.....S.R.P.V
- Oumar KARANTAO.....DRPIA
- Moussa DEMBELE.....DRSV
- Idrissa SIDI.....DRCV
- Oumar Ag OYAHITDRACPN
- Ibrahima TOURE.....DRPSIAP
- Abdoulaye Sékou TOURE.....ANPE
- Djingarey MAIGA.....PRODECA
- Hamidou MAIGA.....PAPIV

- Aly SOUMARE.....CRRA
- Almoustakine Ag BIKELA.....DRP
- Malan SIDIBE.....Domaines Cadastres
- Yaya MAIGA.....Hydraulique Energie
- Kassaye Mounkoro.....Budget
- Mme KARANTAO Mariam MAIGA.....DRPFEF
- Mabenly GUISSE.....Commissariat Sécurité Alimentaire
- Mohamed Ag ATTABO.....Chambre Agriculture
- Maha Ag TOUTA.....Eleveur
- Moussa MAIGAAgriculture
- Mamadi FILA TRAORE.....Pecheur
- Idrissa OUMAROU.....Coord D.P
- Ismaguel KOURIA..... Coord D.P
- .Abdoulaye BALOBO..... Coord D.P
- Mohamed ZEINI.....Jeunesse
- Saouda TOURE.....Femme Rurale
- Kadidia OUMAR..... Femme Rurale
- Baba GUINDO.....CCIM
- Lagare COULIBALY.....Wouri Banque
- Amadou GUINDO.....BNDA
- Soumeylou SOUMARE..... Société Civile
- Hachimi MAIGA..... Société Civile
- Ali ARBONCANA..... Société Civile

ARTICLE 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :
- Original1
- MATCL/ BKO.....2/PCR
-MA.....2/PCP
-Services et Intéressés.....70.
- Chrono / Archives.....2

Gao, le 09 SEPT 2008
P/ LE GOUVERNEUR DE REGION P/O
LE DIRECTEUR DE CABINET

HAMIDOU TRAORE
Administrateur Civil